



PERMIS DE FEU



ORGANISATION DE LA FORMATION

Prérequis

- Aucun

Durée

- 3 heures

Effectif

- 2 à 10 stagiaires

Maintien des connaissances

- 3 heures tout les 2 ans conseillées

Intervenant(s)

- Formateur en sécurité incendie

Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs, étude de cas,

Attribution finale

- Attestation individuelle de formation

Organisme de délivrance

- Alliance Formation

Type d'évaluation

- Sommative



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail articles R237-8 (arrêté du 19 mars 1993) ; R237-2 ; R230-2
- Ordonnance préfectorale du 16 février 1970 (pour les départements 92, 93, 94)
- Synthèse page 8 du document « Synthèse de la réglementation en matière de formation à la sécurité »



OBJECTIFS

- Acquérir les compétences et connaissances techniques permettant de rédiger un permis de feu tout en respectant les précautions de sécurité qui en découlent.



PUBLIC

- Tout le personnel administratif ou technique amené à rédiger un permis de feu ou à intervenir et surveiller un chantier comprenant les travaux par point chaud.



PROGRAMME DE FORMATION PARTIE THÉORIQUE

La réglementation

- Le code du travail
- La délégation de pouvoir
- Le plan de prévention

La théorie du feu

- Les causes d'incendie
- Le triangle du feu
- Les modes de propagations

Le permis de feu

- Les travaux soumis au permis
- Les dispositions à prendre avant, pendant et après
- Comment le rédiger
- L'archivage du document

Les notions d'explosimétrie

- Limite d'explosimétrie
- Les relevés d'explosimétrie
- Le dégazage d'un volume





PERMIS DE FEU



Les extincteurs

- Les différents modèles
- Leurs mises en marche



PROGRAMME DE FORMATION PARTIE PRATIQUE

- Exercice de mise en application lors de situations simulées au sein de l'entreprise
- Analyse et axes d'amélioration